

**GROUPE PS** 

A l'attention du Collège des Bourgmestres et Echevins Avenue Roi Albert, 33 1082 Berchem Sainte Agathe

Concerne: Conseil communal du 23 janvier 2014

Interpellation Lutte contre la pauvreté à Berchem-sainte-Agathe

Bruxelles, le 17 janvier 2014

Monsieur le Bourgmestre, Madame et Messieurs les Echevins, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

L'analyse des chiffres de l'Impôt des Personnes Physiques (IPP) sur l'ensemble de la Région bruxelloise et plus précisément l'évolution du rendement IPP par habitant de 1995 à 1997 et de 2010 à 2012 nous révèle un taux de croissance réel pour Berchem-sainte-Agathe qui est négatif avec un résultat de -23,6%.

La Libre Belgique nous présentait ces chiffres le 7 janvier 2014 en titrant « La pauvreté gagne du terrain ».

S'il n'y a que 4 communes sur 19 qui présentent une évolution positive, notre commune est malheureusement dans le peloton de queue parmi celles qui ont l'évolution la plus négative.

\*

L'observatoire de la Santé et du Social bruxellois a publié son baromètre social sous forme de rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté en 2013 : dans le contexte démographique que nous connaissons (population totale : en augmentation, qui s'internationalise, rajeunissante et dont la composition des ménages évolue – la part des hommes ou femmes isolés et des familles mono parentales augmentant à Bruxelles) les données sur la pauvreté et les revenus sont analysées finement avec des analyses pointues portant sur les revenus de la sécurité sociale, de l'aide sociale et du surendettement.

Le marché du travail et le taux de chômage sont analysés (notre commune ne présente pas des chiffres très bons etle taux de chômage administratif est nettement plus élevé pour les femmes à Berchem-sainte-Agathe), l'enseignement et la formation également (retard scolaire, infra ou absence de

qualification chez les jeunes) ainsi que la santé (inégalités sociales à la naissance, invalidité, mortalité prématurée)

L'hébergement reste également un défi important, tant en matière d'accès au logement (accès au logement social ou au logement privé) que d'accès à l'eau et à l'énergie (gaz/ électricité)

Parrallèlement à ces fondamentaux, n'oublions pas l'intégration sociale et la participation (contacts sociaux et loisirs, fracture numérique)

\*

Le même observatoire a analysé les données 2010 de Berchem-sainte-Agathe (fiche n°3). Notre population est relativement âgée si on la compare à la moyenne régionale. On note cependant une augmentation de la proportion de jeunes et une diminution de la proportion des plus de 65 ans, ce qui correspond à la tendance régionale. A travers l'analyse de tous les indicateurs sur Berchemsainte-Agathe, on constate que la situation de pauvreté diffère énormément selon qu'on soit ou non habitant d'un logement social : mineur élevé dans un ménage avec absence de revenus, mauvais état du logement, ...

Quelques **enjeux** se dégagent de cet aperçu statistique de la commune de Berchem-Sainte-Agathe :

- Comme d'autres communes de seconde couronne en Région bruxelloise, Berchem-Sainte-Agathe devra encore pendant de nombreuses années faire face au vieillissement de sa population. Bien que l'âge moyen n'augmente plus depuis quelques années, les personnes âgées sont encore nombreuses, que ce soit en logement social ou dans le secteur locatif privé. Parallèlement aux personnes âgées, les familles avec enfants sont aussi fortement présentes et en croissance. Cela multiplie donc les types de besoins, pas toujours aisément conciliables.
- La population de la commune tend à se rajeunir, mais aussi à se diversifier, notamment en termes d'origine. Cela implique de nouveaux besoins tant sur le plan de la petite enfance, de l'éducation et de la formation que de l'encadrement socioculturel.
- La situation socio-économique des habitants peut apparaître comme assez bonne dans cette commune dont la population active est largement constituée de classes moyennes laborieuses. Cependant, la position dans le marché de l'emploi des classes moyennes tend à se fragiliser, notamment du fait de niveaux de formation intermédiaires plutôt que supérieurs. Dans ce contexte, l'augmentation du chômage peut mettre à mal les ménages où deux emplois sont nécessaires pour assurer l'équilibre financier.

Le nombre de couples avec enfants est plus important chez nous que la moyenne régionale..

\*

Dans la Déclaration de Politique Générale de la majorité berchemoise, la pauvreté n'est citée qu'en constat d'un modèle de société qui a montré ses

limites, de toutes les actions exposée dans les 15pages de la DPG aucune ne vise explicitement la lutte contre la pauvreté !!!

Certaines des thématiques abordées dans la DPG telles l'insertion sociale, le soutien à la parentalité, l'accès au sport et aux activités de loisirs, la réduction de la fracture numérique, la maison des jeunes, le centre de planning familial, l'accès au logement, à l'emploi, aux soins de santé et à la culture (article 27), le droit à l'aide sociale, la médiation de dettes, l'aide alimentaire urgente, l'aide urgente en logement, l'insertion socio-professionelle et la bernavette sont une partie des outils à mettre en oeuvre.

\*

## Le groupe PS tire les constats suivants :

- Le CPAS a comme mission de mettre en oeuvre toute le volet social de la politique communale. Or les services sociaux de première ligne sont et seront à l'avenir de plus en plus sollicités.
- Nos citoyens âgés et/ou en situation de handicap subissent souvent l'isolement social lui-même facteur de pauvreté (et inversément). Il y a dans le nord ouest de bruxelles un vide associatif en ce qui concerne les centres de jour pour personnes âgées
- La majorité en place augmente les frais de garde de l'accueil extra scolaire et des garderies. Cette mesure touche directement la part jeune de notre population.
- Les habitants des logements sociaux sont les laissés pour compte de la politique communale.
- En matière de création et d'accès au logement conventionné, la majorité en place n'a pas de politique dynamique.
- En matière de prise en compte de la diversité culturelle notre collège n'a pas non plus de politique dynamique.

## Le groupe PS souhaite avoir réponse aux questions suivantes :

- Comment s'assurer que le CPAS soit toujours en mesure d'être le moteur de toutes les actions ayant trait au social, au dévellopement durable, au logement sans mettre en péril le droit à l'aide sociale? En matière de logement par exemple, comment lutter contre le mal logement et la précarité énergétique?
- Quelle est votre axe politique vers les associations qui oeuvrent à la lutte contre l'isolement et la pauvreté ?
- Avec le Revenu d'Intégration Sociale, il reste à la personne ayant payé son logement, ses factures et sa nourriture approximativement 5€/ semaine. Avec un programme de majorité axé sur le bonheur et non pas sur des conditions de vie décentes, qu'est ce qu'un berchemois dans cette situation peut encore faire avec cette somme sur notre territoire ?
- Le nombre de couples avec enfants est plus important chez nous que la moyenne régionale.. L'augmentation du chômage peut mettre à mal les ménages où deux emplois sont nécessaires pour assurer l'équilibre financier. Quelles sont vos mesures concrètes pour aider les couples avec

- enfants ? Quel est le timing pour la création de la halte garderie permettant d'aider les personnes en recherche d'emploi ou en formation ?
- Quelle mesures concrètes mettez vous en oeuvre pour soutenir les habitant d'un logement social ? Sur le constat du logement social berchemois en très mauvais état quelle est la politique communale ?
- Quelles mesures concrètes ce collège met il en oeuvre pour lutter contre le taux de chômage administratif qui est nettement plus élevé pour les femmes à Berchem-sainte-Agathe?
- Quelles mesures concrètes mettez vous en oeuvre pour pourvoir aux besoins de notre population qui se diversifie, notamment en termes d'origine?

Le groupe PS, dans l'opposition à Berchem-sainte-Agathe, a bien à vous soumettre quelques propositions concrètes pour lutter contre la pauvreté et contre l'isolement sur notre territoire :

- Nous proposons qu'un plan d'action ou qu'un groupe de travail sur la lutte contre la pauvreté soit mis en place sur notre commune.
- Nous proposons la gratuité de la Bernavette qui est une action berchemoise dont il y a lieu d'étendre l'accès au plus grand nombre afin de soutenir nos aînés et de lutter contre leur isolement sans distinction de revenus.
- Nous proposons que notre commune mette en place un achat groupé d'énergie à destination de tous les berchemois, à l'instar de Seraing qui fut commune pilote ou de la Ville de Bruxelles qui y travaille et en miroir du marché public énergétique conjoint pour nos bâtiment communaux qui s'est organisé en collaborations intercommunales avec les cinq communes, les cinq CPAS et la zone de police. Ce marché public énergétique conjoint a fait baisser de 20% notre facture énergétique. Cette mesure durable, outre qu'elle augmenterait le pouvoirs d'achat des nombreux concitoyens, serait surtout une mesure concrète à destination des habitants des logements sociaux pour lesquels la facture énergétique est souvent le poste le plus lourd de leur budget mensuel. Il faut oeuvrer à la réduction de la précarité énergétique, promouvoir et mettre en oeuvre des achats groupés en matière d'énergie. Afin d'améliorer le fonctionnement du marché et de garantir un droit à l'énergie pour tous, il faut faciliter faciliter l'accès à l'énergie, notamment en réduisant l'impact de la facture énergétique dans le budget des ménages par la promotion d'achats groupés d'énergie. Force est de constater que la précarité énergétique atteint de plus en plus de citoyens. Les causes sont multiples et sont aggravées par la crise financière et économique dont les effets dévastateurs perdurent depuis 2008. Les citoyens les plus démunis sont touchés! Les ménages précaires sont victimes de la hausse du prix de l'énergie qui, en plus, ne fera que s'accentuer. Les 20 % de ménages les plus pauvres consacrent à l'énergie une part de budget 2.5 fois plus élevée que les 20 % les plus riches. Ainsi, les impayés d'énergie, en constante augmentation, ne sont que la partie émergée de l'iceberg : les diagnostics effectués au domicile des ménages en difficulté révèlent

souvent que les ménages pauvres se privent pour ne pas générer de trop grosses factures. L'achat groupé est donc une alternative. Il s'agit de regrouper des personnes ayant toutes le même objectif : l'achat d'énergie à bon prix, le plus simplement et le plus rapidement possible . Ainsi des consommateurs s'assemblent afin d'obtenir des tarifs préférentiels, forts de leur consommation conjointe. Cette mesure permettra de diminuer la facture et de favoriser la concurrence.

Nous proposons que le CPAS porte sa candidature à l'appel à projets «Les enfants d'abord : plateformes de concertation locales pour la prévention et la détection de la pauvreté infantile » qui propose qu'en partenariat avec les écoles, les crèches, les associations spécialisée dans la lutte contre la pauvreté et les CPAS des actions de sensibilisation soient menées, une aide concrète et un soutien soient mis en place. Les enfants visés sont ceux de 0 à 12 ans avec un focus sur les 0 à 5 ans. Un subside jusqu'à 25000€ peut être octroyé et les candidatures doivent être introduites avant le 31/01/2014. Les enfants sont dans une position de dépendance. Dans certaines situations de précarité extrême, ils sont parfois le dernier maillon de la chaîne qui encaisse les difficultés financières de leurs parents. Il faut trouver des solutions concrètes pour lutter contre ce type de pauvreté.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Bourgmestre, Madame et Messieurs les Echevins, Mesdames et Messieurs les Conseillers, l'assurance de mes salutations distinguées.

Valérie Lambot, Conseillère communale PS